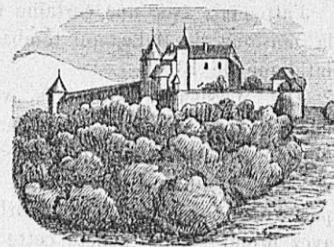




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 19 Juin 1885.

La fête des Sociétés de musique à Romont.

IMPRESSIONS D'UN FLANEUR.

A la bonne heure, voilà une fête dont tout le monde est content, qui ne laisse de vide ni dans le cœur, ni dans la bourse, où tous les esprits sont à l'unisson comme les instruments, où l'on ne fait pas de politique, où chacun met dans sa poche, pour 24 heures, ses petites rancunes, où enfin toutes les compétitions des partis disparaissent pour faire converger les efforts vers un but commun, la paix et l'harmonie. Moi qui vous parle j'ai eu, comme voisins, Messieurs Pie Philippa et Soussens fils et j'ai failli me jeter dans leurs bras. C'est tout vous dire.

Qui eût dit que notre petit sol fribourgeois, qui est la terre promise des chamailis et des haines politiques, faisait éclore tant d'éléments d'harmonie?

Seize sociétés de musique sont accourues de toutes les parties du canton dans la petite cité romontoise et y ont fait leurs preuves de bon goût et d'instruction musicale. La plupart avaient leur bannière. Tout était calme et mesuré, même les libations; chose assez rare dans nos fêtes.

La fête a commencé par la bonne base, le culte rendu à Dieu. Toutes les sociétés assistèrent à la messe qui se termina par la bénédiction du nouveau drapeau de la musique de Romont. J'ai entendu vanter l'excellent discours prononcé par M. le curé de Romont, dans cette cérémonie.

Après la messe, le défilé par la ville. Tout cela avait très bon air. Musiciens citadins et campagnards étaient tous irréprochables comme tenue,

laquelle ne s'est pas démentie un instant jusqu'au soir, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où chaque société reprit, calme et digne, le chemin de ses foyers.

Enfin vint l'heure du banquet préparé pour cinq cents couverts, à l'hôtel de la Croix-Blanche. Ce chiffre me rendait inquiet lorsque je supputais, par la mesure de la modeste façade, quelles pouvaient être les profondeurs inconnues de l'établissement.

C'était le cas de dire avec le poète latin:

Plus habet in recessu quam in fronte promittit,
 traduction libre: il y en a plus à l'intérieur que ça ne paraît à l'extérieur.

D'ailleurs Romont était en train de ménager toutes les bonnes surprises.

Une fois le seuil de la Croix-Blanche franchi, on découvrait du côté de la campagne, avec une stupéfaction que l'appétit rendait admirative, des salles immenses où les cinq cents couverts étaient dressés.

Le dîner fut bon et le service ne laissait rien à désirer. Les vins d'honneur offerts par le Conseil communal furent trouvés excellents.

Il y a eu trois discours officiels.

Le président du Comité d'organisation, M. Grand, président du Tribunal, souhaita la bienvenue aux musiciens et porta son toast au Gouvernement représenté au banquet par Messieurs les conseillers d'Etat Schaller et Weck.

M. Schaller répondit. Il eut de nobles paroles pour démontrer l'utilité d'apprendre à la jeunesse la musique qui élève l'âme et fait aimer Dieu et la patrie.

M. l'avocat Braillard dit aussi quelques mots bien sentis aux musiciens, de la part du Comité d'organisation.

Après le banquet, réunion générale pour le concert, dans la vaste cour du château, laquelle sem-

ble avoir été créée tout exprès pour la circonstance.

Toutes les loges du théâtre, pardon, les galeries, sont bondées de fraîches toilettes féminines, tandis qu'au parterre, sur la pelouse, se pressent des centaines de spectateurs. La scène, au fond, est représentée par l'estrade destinée aux musiciens. A droite, une échappée nous montre la verte campagne, des forêts, des horizons lointains, où l'œil se trouve arrêté par une dernière chaîne de montagnes aux sommets neigeux.

L'effet est charmant.

Attention! Le chef d'orchestre lève sa baguette. Un point d'orgue formidable éclate. Toutes les sociétés réunies exécutent l'*Invocation*, morceau de grand caractère, bien compris et surtout bien exécuté. Bravo.

M. Grand, président de la fête, apparaît sur l'estrade pour saluer encore les sociétés de musique. Le bruit des conversations des spectateurs couvre un peu la voix du chaleureux orateur.

Ensuite chaque société vient exécuter sur l'estrade le morceau de son choix, étudié pour la circonstance.

Un murmure de sympathie accueillait de préférence ces modestes musiques de villages, qui venaient courageusement affronter le jugement du public. Parmi ces dernières, une musique gruyérienne, celle de La-Roche, a mérité une des meilleures notes du second rang. Et c'est beaucoup si l'on songe à tout le travail fait, à toutes les difficultés vaincues. Nos sincères félicitations à la brave musique de La-Roche.

Analyser les morceaux et l'exécution des diverses sociétés, serait un travail de trop longue haleine et surtout au-dessus de mes moyens. Il m'a semblé que l'ensemble a été très satisfaisant et j'avoue qu'il a même dépassé mes prévisions.

La mère alors: — Nous ne sommes pas riches: Pour vous j'ai de mes fils fait le lit avec soin; Acceptez, car tous deux dorment bien sur le foin.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes, etc.

Le lendemain, le voyageur refait
 Voit un lin pur étendu sur la table,
 Blanc comme neige; il savoure un gras lait
 Et de fraisières le tribut délectable.
 Ses hôtes sont déjà chacun à son travail,
 Ou fauchant par les prés, ou soignant du bétail.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes, etc.

Son cœur fervent salue un beau soleil,
 Présage heureux de sa prochaine course,
 Et tout lui peint un gracieux réveil.
 Près de partir, il tire de sa bourse
 Une pièce d'argent. — Combien vous dois-je? — Oh! rien;
 Nous avons pris plaisir à faire un peu de bien.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes, etc.

Et c'est en vain qu'il veut récompenser
 Ce noble esprit qui reçoit comme frères
 Les égarés qui viennent à passer.
 Il part, ému, comblé de vœux sincères,
 Gardant de ce séjour un souvenir profond,
 Il écoute son cœur, qui toujours lui répond:

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes,
 « De douces mœurs sont tes belles compagnes;
 « Ailleurs aussi l'on est hospitalier,
 « Mais sans ce charme, à toi particulier,
 « Dont s'ennoblit l'aisance que tu gagnes. »

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Peut-être que l'un ou l'autre de mes lecteurs sentira quelques-uns de ses souvenirs revivre à la lecture de la pièce suivante, que je tire de mes cahiers pour la lui dédier.

HOSPITALITÉ.

Un voyageur, le havre-sac au dos,
 Et, pour la soif, la gourde en bandoulière,
 L'esprit ouvert et les membres dispos,
 Se délassait en courant la Gruyère.
 Un aspect magnifique, un soir, l'avait séduit
 A l'admirer longtemps, rêveur jusqu'à la nuit.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes,
 « De douces mœurs sont tes belles compagnes;
 « Ailleurs aussi l'on est hospitalier,
 « Mais sans ce charme, à toi particulier,
 « Dont s'ennoblit l'aisance que tu gagnes. »

Il ne songea que trop tard au retour
 Et s'égara par les monts et vallées:
 Mais à l'écho, par les bois d'alentour,
 Il ne fit point de plaintes désolées.

Un vent froid et la nuit, précipitant ses pas,
 Aiguillonnaient son corps du besoin d'un repas.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes, etc.

N'apercevant ni hutte ni chalet,
 Par les sentiers, courageux il s'avance.
 Enfin là-bas, — peut-être un feu follet, —
 Une lumière étincelle à distance.
 Dans ces lieux, il la prend pour guide, à tout hasard;
 Bientôt une maison arrête son regard.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes, etc.

Il frappe, on ouvre. — Ah! c'est un étranger
 Que sa fatigue amène à la chaumière;
 Discrettement on l'aide à s'alléger
 Du havre-sac et de la bandoulière.
 Simple, mais avec grâce, une femme au cœur d'or
 Court au garde-manger, son modeste trésor.

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes, etc.

Elle en revient quelques instants après:
 — Vous avez froid, buvez ce chaud laitage;
 En même temps elle sert sans apprêts
 Du pain, du miel, des œufs et du fromage.
 Bienvenus sont ces mets au voyageur transi,
 Qui, s'étant restauré, parle à lui-même ainsi:

— « O peuple aimable, au sein de tes montagnes,
 « De douces mœurs sont tes belles compagnes;
 « Ailleurs aussi on est hospitalier,
 « Mais sans ce charme, à toi particulier,
 « Dont s'ennoblit l'aisance que tu gagnes. »

On cause un peu des pics et des chamois,
 Des cerfs absents, éteints avec leurs biches,
 Des hauts pâquis, des chalets et des bois.

Les libraires M. Labastrou à Fri-

ée fédérale ●
 Castella.
 ENT. [1425

LARD
 Bulle,
 au 2^{me} étage de
 s-à-vis de l'hôtel
 essus du bureau
 ard. [1474

ERRE
 Dentiste,
 de la maison dite
 l'église.
 s. Aurifications.
 [1470

merres

né et garanti.
 pendant 2 ans
 ation.
 ation d'anciens
 res.
 DISPOSITION.
 Wehner
 LE. [1407

co Moret
 on, à Bulle
 arantis purs, fins
 andés pour ma-

é par 20 litres:
 ent. le litre, vin

authentique, 1^{re}
 emier choix, ser-
 dérés.
 ou de quilles,
 armille et om-

la confiance du
 riter. [1487

othécarios

o, suivant garan-

Favre, Bulle.

ANT.

nts naturelles
 celles qui sont
 voulez jouir
 [1271

GRATUITES
 F. Bugnon,
 Fribourg, le-
 ulle, Hôtel de
 rs de foire.

tations de méde-
 es prouvent que

pieds
 , verrues,
 sans douleur et
 ottant au moyen

tine
 WAUKMILLER.
 à fr. 1.50.

AVE COMTE, phar-
 WETZSTEIN, phar-
 ENTIS.
 d'autres dépôts,
 M. A. G. Visino
 (à 190 M) [1325
 Gérant: Ch. Morel.

J'attendais avec une certaine émotion le tour de la musique de Bulle, qui tombait juste au chiffre fatidique de 13.

Ah! Messieurs les Bullois, vous m'avez donné un fier *trac* dans les trois ou quatre premières mesures de votre joli morceau d'opéra. C'était un peu nébuleux. Il est vrai que cela débutait par un *pianissimo*. Mais, morbleu, comme vous avez promptement racheté cette fugitive faiblesse; comme ça été crânement enlevé et délicatement nuancé! Il y a eu surtout un certain *crescendo* qui m'a donné la chair de poule de plaisir.

Aussi, avez-vous été cotés au premier rang par les connaisseurs et je crois même par une espèce de jury qui prenait ses notes à l'une des fenêtres du château.

Bravo, bravissimo!

Un grand morceau d'ensemble clôtura le concert. L'effet de ce *tutti* fut fort beau.

La fête était finie.

Maintenant si je voulais rendre l'impression de tous les visiteurs sur l'ensemble de cette fête, il me faudrait une longue série d'adjectifs élogieux. Je les résumerai tous par un: « C'était magnifique ». Tous les Romontois sans exception, le comité d'organisation en tête, se sont fait le plus grand honneur. Tout a marché comme sur des roulettes. La ville disparaissait sous les drapeaux, les oriflammes, les guirlandes et les arcs de triomphe.

Chacun notait avec un sourire malicieux deux petits *élievirs* ou *vierdzas* qui, campés fièrement sur l'arc de triomphe du côté de la gare, avaient l'air de souhaiter la bienvenue aux arrivants, tout en narguant les allusions caustiques.

Décidément Romont fait bien les choses et les Romontois ont de l'esprit.

CONFÉDÉRATION

Tir fédéral. — Le délai d'inscription pour le tir de sections est prolongé jusqu'au 30 juin, attendu que les modifications apportées au règlement spécial ont retardé l'annonce de la participation d'un certain nombre de sections.

Brevets d'invention. — La *Tribune de Genève* annonce que M. Raoul Pictet, le savant professeur genevois, vient de donner sa démission ensuite d'une spoliation dont il a été victime. M. Turetini, administrateur de la ville de Genève, ayant pris connaissance d'une récente et remarquable invention de M. Pictet, a pris au nom d'une société parisienne certains brevets qui privent l'invention du juste bénéfice de son travail. M. Pictet fait remarquer avec raison que le manque de brevets d'invention en Suisse est des plus préjudiciables aux inventeurs.

Berne. — Grindenwald et les environs ont été dévastés par un orage épouvantable. Les grêlons formaient sur le sol une couche de 25 centimètres d'épaisseur. Les dégâts sont considérables.

— Au Ladholtz, près Frutigen, un coup de foudre a tué sept pièces de bétail.

La grêle a causé de grands dommages dans l'Emmenthal, les récoltes de trois villages ont été anéanties.

Lucerne. — Lundi, le Grand Conseil de Lucerne a grâcié Mattmann par 95 voix contre 35.

Le *Vaterland* nous apporte le compte-rendu de cette séance du Grand Conseil, réuni à l'extraordinaire; l'assemblée était presque au complet, 4 membres avaient fait excuser leur absence, un seul n'avait pas écrit. La tribune était comble.

Le dossier déposait sur le bureau à la disposition des membres. Diverses communications ont été faites: le recours en grâce du condamné, une lettre de son défenseur, une recommandation des parents de Mattmann, la poésie de M. Niggeler, ancien juge fédéral, distribuée aux députés; deux lettres appuyant le recours, l'une d'Yverdon, de M. Virieux, l'autre de Neuchâtel; le curé de Lucerne intervient dans le même sens, ainsi que l'aumônier de la prison, qui croit que le condamné peut s'amender. Des communications sont aussi parvenues pour qu'il soit donné suite à l'exécution.

M. le docteur Segesser, conseiller d'Etat, parle avec une chaleureuse éloquence en faveur du recours et renouvelle ses déclarations de principes contre la peine de mort. Son discours a été salué par des bravos.

M. le conseiller national Vonmatt a parlé dans le même sens.

La discussion s'est prolongée pendant une heure. La votation intervenue est connue, elle a été saluée par les applaudissements de la tribune publique.

Sur la proposition du D^r Weibel, complétant celle de M. Segesser qui avait demandé la réclusion à perpétuité pour Mattmann, il a été décidé que les cinq premières années se passeront en cellule.

Zurich. — La presse zuricoise prend acte de la grâce de Mattmann pour engager le peuple à rejeter la peine de mort. On sait que la réintroduction de la peine capitale sera soumise au peuple zuricois le 5 juillet.

Bâle-Ville. — Les recherches pour découvrir les corps des victimes de l'accident arrivé dimanche soir à Bâle sont restées jusqu'ici sans résultats. Les noyés sont exactement au nombre de onze; une jeune fille, Théodora Böcker, que l'on croyait disparue, n'avait pas pris part à l'excursion où se trouvaient ses parents.

Soleure. — Les bouchers d'Oltén annoncent une baisse notable du prix de la viande de boucherie. Les bouchers de St-Gall font la même publication pour la fin du mois.

— Samedi dernier, pendant la fête de gymnastique, un jeune gymnaste nommé Loosli est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé la colonne vertébrale. Il est mort peu après.

Appenzell (Rh.-Ext.). — M. Schweizer, de Bruhl, qui malgré ses soixante ans paraît être encore un solide marcheur, a fait dernièrement à pied le voyage d'Hérisau à Paris pour visiter sa sœur, et il a opéré aussi pédestrement son retour dans ses foyers.

CANTON DE FRIBOURG

L'Assemblée fédérale s'est réunie mardi matin pour statuer sur le recours en grâce de J.-J. Jacquat, de Villaraboud, soldat du bataillon fribourgeois n° 16, condamné à dix mois de prison pour vol à un camarade Christinat. Le vol n'avait que l'importance de huit francs. La femme Jacquat est dans la misère, son mari est incarcéré depuis le 2 octobre, par conséquent il a fait 8 mois de prison. Le Conseil fédéral proposait de faire à Jacquat la remise du reste de la peine. La commission s'est prononcée dans le même sens et l'Assemblée a ratifié cette proposition.

La quatrième liste des dons d'honneur pour la fête fédérale des sous-officiers à Fribourg s'élève à fr. 3,462⁵⁰.

Le 21 juin aura lieu, à l'hôtel de la Couronne, à Morat, la réunion annuelle des vétérinaires fribourgeois.

Il a grêlé, nous raconte-t-on, mardi et mercredi dans différentes directions. Vers Romont, il y a du dommage causé: les prés et les jardins sont hachés.

Hier jeudi, est mort subitement (crac, comme dirait la personne que vous savez), M. Pugin, révérend chapelain de Vuisternens-devant-Romont. Une attaque d'apoplexie l'a foudroyé.

LAC. — C'est dimanche qu'a lieu à Morat la fête des musiques de la vallée de la Broye. Il y aura une quinzaine d'excellentes musiques et fanfares, parmi lesquelles celles des villes de Fribourg (Landwehr), Morat, Moudon, Yverdon, Payerne, Avenches, Oron, etc. Il y aura foule.

SINGINE. — M. Roggo, de Bundtels, a été nommé député à la grande majorité des voix; il y a eu cependant quelques voix éparses du côté libéral.

Rectification.

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé qu'une grande réunion des laitiers du canton devait avoir lieu à Romont le 23 juin. Or c'est dimanche 28 juin que doit avoir lieu cette réunion et non pas le 23 comme une coquille nous l'a fait dire.

Prière aux journaux qui ont reproduit l'article de rectifier aussi.

GRUYÈRE

Au moment où nous mettons sous presse, nos Alpes gruyériennes sont visitées par trois hôtes distingués. Ce sont Messieurs Cérésole, ancien Président de la Confédération, le Professeur Secrétan de Lausanne et Secrétan, Rédacteur de la *Gazette de Lausanne*.

Ces Messieurs sont venus prendre M. le général Castella pour une partie de montagne.

Après une température détestable en mai, nous voilà regaillardis par un temps superbe en juin.

Les troupeaux ont prestement brouté l'herbe des gîtes ou des pâturages inférieurs; vers la fin du mois ils arriveront dans les hautes montagnes où ils se délecteront de cette herbe fine et aromatique qui fait donner aux vaches ce lait spécial avec lequel on fabrique le vrai Gruyère, celui qui, affiné, a, comme l'on dit, le véritable goût de noisette.

La neige, sous les chaudes ondées des derniers orages, a rapidement disparu des sommets du Moléson et des Mortheys.

Une nouvelle bien affligeante nous arrive de La Roche.

Ce pauvre cheval qui avait si désintéressément et si bravement traîné, l'année passée, le char de légumes des *tout bons* de Pont-la-Ville aux *tout bons* de Fribourg, est aujourd'hui sur la paille, fourbu. Il a le *fachon*, le malheureux! Il boite avec obstination depuis longtemps et a dû se résigner à ne pas conduire son maître glorieux au sanctuaire des Marches!

Franchement, Dieu n'est pas juste d'affliger cet excellent tépelet de cheval. Il ferait bien mieux de faire sécher la langue à quelques-uns de ces sorciers de publicards ou de libéraux, ou de calciner le papier de ces maudits journaux qu'on ose imprimer contre le *placet* de la synagogue.

ÉTRANGER

Nous en sommes à la période des morts illustres. Après Victor Hugo, voilà le grand amiral Courbet qui vient aussi de rendre son âme à Dieu.

Courbet était le fils de ses œuvres; il n'avait que 57 ans. La fièvre jaune l'a enlevé en deux jours. Il avait conquis tous ses grades à force de bravoure et d'intelligence. C'était un républicain sévère et convaincu, et incontestablement une des illustrations de la marine militaire européenne. Ses opérations navales au Tonkin l'ont placé au premier rang des officiers de mer.

Le prince Frédéric Charles, neveu de l'empereur Guillaume, qui commandait le 2^m corps de l'armée allemande dans la guerre de 1870 et qui a été un grand général, vient aussi de passer à l'éternité.

Voici encore le vieux général de Manteuffel qui commandait aussi un corps d'armée dans la guerre franco-allemande, que l'empereur Guillaume affectionnait tout particulièrement et qui avait été nommé gouverneur des provinces conquises de l'Alsace et de la Lorraine, qui vient de succomber à une congestion pulmonaire.

— Le choléra continue à faire des progrès inquiétants en Espagne; il a éclaté à Madrid et se développe vers le nord. C'est au point que le gouvernement français a dû faire prendre des mesures sur sa frontière des Pyrénées.

— La crise ministérielle anglaise s'est terminée par la retraite de Gladstone. La reine a appelé les chefs toriens (conservateurs) à constituer un nouveau cabinet. La constitution n'en est pas encore définitive; mais les toriens ont accepté la direction du gouvernement.

Gladstone va rentrer dans la lutte politique comme chef du parti de l'opposition libérale.

— L'Italie a aussi sa crise ministérielle dont on ne connaît pas encore l'issue.

— Les apparences de récoltes sont riches partout sauf en Amérique où elles paraissent devoir être inférieures du tiers à celles de l'année dernière.

En France les foins sont beaux et abondants; la vigne promet beaucoup, et les céréales qui avaient souffert du mauvais temps du mois de mai se refont un peu.

Heureusement que les fourrages sont beaux et abondants à l'étranger: cela maintiendra le prix de notre bétail et compensera un peu pour nous la baisse des produits laitiers.

Le dram
nement de
burlesques
drapeau b
attachée à
pour une
une sourde
tait pas r
cause indi
peau aux
yeux, à la
souvenirs
Je me raj
compte de
ble jeu, l'
manifestat
île de répi
que conse
jours avan
« vice que
« servatri
« d'hypocr

Mon exp
nois voyai
à ce hider
mulatio, c
rigé en sy
tation reli
dignité et
la duplici
rer les pl
dehors rig
ligion en
temps. La
ble dans s
propre à
Je fus
homme q
C'était pr
— J'all
aperçu au
que tu ne
et ne vent
conduit d
de garder
Ce soir,
qui a été
matin à l'
pour le ca
messager.
Une escoi
vous conc
et qu'Alla
Je rem
son cœur
boîte que
trois pier
quoise et
dans le S
Je cour
Visetely.
que le m
ma vue, il
— Il va
— Soy
cident po

— J'all
aperçu au
que tu ne
et ne vent
conduit d
de garder
Ce soir,
qui a été
matin à l'
pour le ca
messager.
Une escoi
vous conc
et qu'Alla
Je rem
son cœur
boîte que
trois pier
quoise et
dans le S
Je cour
Visetely.
que le m
ma vue, il
— Il va
— Soy
cident po

— Soy
cident po

ou quelq

La Sc
posée de
taires et
sur le r
mis à l'
tation s
vrières.
ligne TH
roirs; m
ver un
parer, p
ment to
été ban
Grâce
ciale no
ses amis
Prof. Sc
de Zuric
plusieur

Histoire d'un drapeau.

Extrait du Journal de M. Brendler.
(Suite.)

Le drame auquel je venais d'assister était donc le couronnement de cette longue série d'événements dont quelques-uns burlesques, les autres sanglants, qu'avait soulevés ce fatal drapeau bullois. Une espèce de malédiction semblait être attachée à ce trophée dont un parti politique s'était paré pour une grande manifestation. Je me sentais envahir par une sourde irritation contre ce parti, lequel, sans doute, n'était pas responsable de tout le mal fait, mais qui en était la cause indirecte. Le fait de s'être abrité sous un pareil drapeau aux origines interlopes le faisait participer, à mes yeux, à la macule dont le pauvre Pfanner avait parlé. Les souvenirs de la patrie se présentaient en foule à mon esprit. Je me rappelais tout ce que j'avais lu et entendu sur le compte de ce légendaire gouvernement de Fribourg, à double jeu, l'un officiel, l'autre occulte, qui avait organisé la manifestation du drapeau à Bulle et qui forme comme une île de réprobation dans la Suisse. A ce point qu'un catholique conservateur influent de Lucerne me disait, peu de jours avant mon départ pour l'Orient : « Le plus grand service que l'on pourrait rendre à la cause catholique et conservatrice en Suisse, ce serait de renverser cette machine d'hypocrisie qui porte le nom néfaste de N° 13. »

Mon expérience me prouvait que cet homme d'Etat lucernois voyait juste. Malheur aux populations que l'on habitue à ce hideux et perpétuel mensonge, l'hypocrisie, *virtutis simulatio*, comme disait Cicéron. Or, à Fribourg, ce vice est érigé en système dans le parti gouvernemental. De là, ostentation religieuse continuelle et absence de tout sentiment de dignité et d'indépendance de caractère. Chez les chefs, c'est la duplicité byzantine unie à la cupidité judaïque. Accaparer les places et l'argent et couvrir ses désordres sous des dehors rigides, en agitant sans cesse les fantômes de la religion en danger ; ça été le fait des hypocrites de tous les temps. La logique d'une pareille école est inflexible et terrible dans ses conséquences pour l'avenir ; car rien n'est plus propre à abaisser le niveau moral d'une population.

Je fus tiré de mes réflexions par les pas rapides d'un homme qui s'approchait derrière moi. Je me retournai. C'était précisément l'officier du Mahdi, que je désirais voir. — J'allais, me dit-il, me rendre à ta tente lorsque je t'ai aperçu au bord du fleuve. Je viens de la part de mon maître que tu ne pourras pas revoir ; il est plongé dans la tristesse et ne veut recevoir personne. Voici un papier qui est le sauf-conduit demandé et un cadeau que le grand Mahdi te prie de garder comme souvenir.

Ce soir, à la nuit, les trois esclaves blancs amis du traître qui a été mis à mort, seront amenés dans ta tente. Demain matin à l'aube, vous partirez tous, non pour Karthoum, mais pour le camp d'Osman Digma auquel mon maître envoie un message. Il y aura des chevaux pour toi et tes compagnons. Une escorte vous protégera. Osman Digma aura l'ordre de vous conduire jusqu'aux avant-postes de Souakim. Adieu et qu'Allah te ramène sain et sauf dans ta patrie !

Je remerciai. L'officier s'éloigna en portant la main à son cœur et à son front pour me saluer. J'ouvris la petite boîte que le Mahdi m'envoyait comme cadeau, elle contenait trois pierres précieuses d'un grand prix : un topaze, une turquoise et un œil de chat. Cette dernière pierre est commune dans le Soudan.

Je courus, le cœur soulevé d'un grand poids, rejoindre M. Visetely. Je le trouvais cherchant à consoler Beni-Assoum que le morcellement du drapeau réduisait au désespoir. A ma vue, il s'élança comme un fou, dehors, en sanglotant.

— Il va se jeter au fleuve, me dit M. Visetely.
— Soyez tranquille, répondis-je, les Musulmans ne se suicident point. (A suivre.)

VARIÉTÉS

La nouvelle soupe suisse

ou quelque chose de mieux que la Ligue économique Théraulaz.

La Société suisse d'Utilité publique, qui est composée des économistes, des industriels, des propriétaires et savants les plus distingués de la Suisse, sur le rapport de l'éminent docteur Schuler, avait mis à l'étude en 1882 la question d'une alimentation saine et fortifiante de nos populations ouvrières. Elle ne disait pas seulement comme la ligue Théraulaz : Versez votre argent dans nos tiroirs ; mais elle s'est imposé pour mission de trouver un aliment économique, sain et facile à préparer, pour les ménages de travailleurs. Naturellement toute pensée de lucre ou de spéculation a été bannie de l'entreprise.

Grâce aux efforts réunis de la commission spéciale nommée, de M. le professeur Schuler et de ses amis : M. le Prof. Miescher de Bâle, MM. les Prof. Schulze et Dr. Barbieri à l'Ecole polytechnique de Zurich et de MM. Maggi et Cie., propriétaires de plusieurs grands moulins de commerce à Kempththal

et à Zurich, on est arrivé, après une année et demie de travail, à offrir dans la farine tirée des légumineuses un aliment économique, qui répond à toute exigence au point de vue des qualités nutritives, du bon goût, de la préparation prompte et du bon marché.

La commission centrale de concert avec la commission de l'école de cuisine, et se fondant sur le rapport précédent de M. le Dr. Schuler a décidé, dans sa séance d'aujourd'hui :

Zurich, 19 Novembre 1884.

- 1° De témoigner publiquement sa reconnaissance au nom de la Société suisse d'Utilité publique à M. le Dr. Schuler et à tous ceux qui l'ont assisté de leur conseil, de même qu'à M. Jules Maggi à Kempththal, qui a su vaincre par son zèle infatigable toutes les difficultés techniques.
- 2° De contribuer autant que possible à faire connaître et introduire les légumineuses de la maison Maggi & Cie en répandant dans les diverses classes du peuple le rapport de M. le Dr. Schuler.
- 3° De stipuler avec la maison Maggi & Cie et leurs ayants-cause la convention suivante :
 - a) MM. Maggi & Cie s'engagent, pour eux et leurs ayants-cause, à conserver pour la Suisse et pour chaque marque les prix suivants, fixés d'un commun accord, savoir : en gros par sac de 50 kilo pour les marques A, B & C à 60 ct. le kilo. En détail aux revendeurs, par paquet papier d'un kilo (2 livres) 70, 80 et 90 ct. selon marque. Aux consommateurs 80—90 ct. et pour la légumineuse extra-grasse 100 ct. De plus deux autres qualités seront fabriquées à meilleur marché, en paquets de 1/2 kilo (1 livre), savoir : une légumineuse maigre à 35 ct. et une légumineuse grasse à 45 ct.
 - b) Les prix ainsi fixés pour la consommation suisse ne pourront être élevés qu'en cas de renchérissement des matières premières et toujours de commun accord avec la Société suisse d'Utilité publique.
 - c) Afin de faire voir dans quelles proportions la légumineuse Maggi trouve faveur chez le public et pour démontrer quelles sont les marques préférées, M. Maggi sera tenu de remettre à la Société d'Utilité publique de trimestre en trimestre un relevé statistique, donnant le chiffre de consommation pour ce temps.

Le Président, J. L. Spyri.
Le Secrétaire, C. Denzler.

Il y a à Bulle des dépôts de la farine de la Société suisse d'Utilité publique, chez MM. François BOSSON et Placide REMY négociants.

Essayez donc, ménagères, de ce nouveau produit, et vous nous remercerez de la délicieuse soupe aux pois, aux haricots, à l'habermehl, à la farine d'orge que nous vous aurons fait goûter.

Par ces temps d'orages, nous croyons être agréable et utile à nos lecteurs en reproduisant les observations suivantes d'un homme excessivement compétent, M. le D^r Hector George qui a écrit un manuel spécial d'hygiène pour les gens de la campagne.

L'électricité atmosphérique.

Les grandes chaleurs présentent un autre danger, qui se reproduit dans certaines années avec une fréquence exceptionnelle : ce sont les orages. L'électricité atmosphérique a un effet très marqué sur l'homme et sur les animaux. Dans les temps d'orages, les individus nerveux éprouvent un malaise général, avec mal de tête, somnolence, paresse intellectuelle, grande irritabilité de caractère. Les individus névralgiques ou rhumatisants voient se réveiller leurs douleurs. Les maladies nerveuses redoublent d'intensité, comme on le constate dans les cas d'hypocondrie, d'épilepsie, de chorée ou danse de Saint-Guy.

Effets de la foudre.

Dans une notice célèbre sur le tonnerre, Arago a dit que, « bien qu'on puisse regarder comme faible la chance de périr par le tonnerre, cependant les exemples de morts dues à cette cause sont assez nombreux pour qu'on ne doive pas négliger de chercher à se mettre à l'abri de la foudre ».

La foudre fait plus de victimes qu'on ne le croit. M. Boudin a relevé, en France, de 1835 à 1869, 10,000 victimes de la foudre, tant tuées que blessées, et M. Boudin n'a parlé que des cas bien connus. De 1854 à 1869, le nombre des individus tués raide s'élève à 1,630, dont 1,160 hommes et 470 femmes.

Cela suffit pour expliquer la crainte bien naturelle que l'on a du tonnerre. Pourtant, à dire vrai, le tonnerre n'y est pour rien : la foudre est seule coupable. La foudre, c'est la décharge électrique, qui se traduit aux yeux par l'éclair, et aux oreilles par le tonnerre. Si l'on voit l'un assez longtemps avant d'entendre l'autre, c'est à cause de l'inégalité de vitesse de la lumière et du son. Tandis que la lumière parcourt 300,000 kilomètres par seconde, le son ne parcourt que 333 mètres dans le même temps. Si donc l'on compte trois secondes entre l'éclair et le tonnerre, c'est que la décharge électrique s'est produite à 1 kilomètre de l'observateur.

C'est l'éclair qui tue, et non pas le tonnerre ; de sorte que, lorsqu'on a vu l'éclair sans en être foudroyé, on n'a pas à craindre le tonnerre, qui n'est, en quelque sorte, qu'un écho lointain sans danger.

Toute personne foudroyée n'a pas entendu le tonnerre et n'a même pas vu l'éclair.

Les personnes foudroyées qui sont revenues à la vie ne laissent aucun doute à cet égard. Un fermier du Cornouailles, Thomas Oliwey, fut jeté à terre, sans connaissance, par un effroyable coup de tonnerre ; il avait si peu aperçu la lumière de l'éclair qu'en revenant à lui au bout d'un quart d'heure, sa première pensée fut de demander qui l'avait frappé. Deux jardiniers sont atteints par la foudre et tombent sans connaissance. Interrogés quand ils sortirent de leur évanouissement, ils affirmèrent n'avoir pas vu l'éclair. En 1819, le curé de l'église de Châteauneuf-lès-Moutiers fut foudroyé dans l'édifice ; neuf personnes furent tuées, quatre-vingt-deux blessées. On ramassa le curé asphyxié ; son surplus était en flammes ; il revint à la vie deux heures après l'accident et déclara n'avoir rien entendu, n'avoir rien vu de ce qui s'était passé. Le 13 juillet 1869, au pont de Kehl, près de Strasbourg, trois militaires assis sous un marnonnier sont frappés de la foudre ; l'un mourut sur le coup ; le second en quelques minutes ; le troisième survécut. Le survivant, ayant repris connaissance, ne savait pas qu'il avait été foudroyé. Les preuves abondent pour démontrer qu'on est foudroyé sans le savoir.

Il est à remarquer que tous les êtres organisés ne sont pas également prédisposés à être atteints par la foudre. Il est certains hommes qui sont épargnés à côté d'autres. La statistique prétend que la foudre ménage tout spécialement les femmes. Elle compte trois hommes foudroyés contre une femme. La statistique a voulu être galante au détriment de la vérité. S'il y a plus d'hommes foudroyés que de femmes, c'est qu'il y a plus d'hommes que de femmes dehors par un temps d'orage.

Toutefois les animaux sont frappés plus gravement que les hommes. Les moutons, les bœufs, les chevaux, les chiens, les chats sont foudroyés souvent quand le berger ou le conducteur s'en tire sain et sauf. En 1810, le tonnerre tomba dans une chambre où se trouvaient côté à côté un homme et un chien. Le chien fut tué et l'homme ne ressentit qu'une légère commotion. Dans le coup de foudre de 1810, qui tua neuf personnes dans l'église de Châteauneuf-lès-Moutiers, les chiens, qui s'étaient réfugiés dans l'édifice, furent tués tous sans exception.

Au mois d'août 1869, la diligence qui fait le service entre Mauriac et Clermont-Ferrand fut frappée par la foudre, entre Bort et Tauves, à la côte de Pont-Vieux. Les cinq chevaux de l'attelage furent tués ; le postillon, renversé de son siège avec une blessure au-dessus du front, paraissait mort ; mais il revint à la vie trois quarts d'heure après, sous l'influence de la pluie qui se mit à tomber à torrents. Il est vrai qu'il resta paralysé pendant plusieurs mois. (A suivre.)

Annonces officielles.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

1° Succession de Joseph, feu Philippe Oberholz, de Barberêche, menuisier à Fribourg. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 20 juillet.

2° Succession de Jacques Klening, de Fenil (Berne), domicilié à la maison rouge, commune de Prez-vers-Noréaz. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 20 juillet.

DISCUSSIONS.

1° Aug. fils de Félicien Dougoud, de Lieffrens, laitier aux Chavannes sous Romont. — Inscr. à Romont jusqu'au 6 juillet.

2° Barras, Firmin, feu Pierre, de Chatel-s.-Montsalvens, domicilié à Broc. — Inscr. à Bulle jusqu'au 4 juillet.

3° Succession répudiée de Joseph Delamadeleine, ancien instituteur, à La Tour-de-Trême. — Inscr. à Bulle jusqu'au 27 juillet.

4° Mélanie et Louise, feu Louis Biemann, de Treyvaux et Fribourg, aubergistes en ce dernier lieu. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 27 juillet.

5° Jean Bucher, feu Jean, à Courgevans. — Inscr. à Morat jusqu'au 18 juillet.

Un livre utile.

Il vient de paraître à l'imprimerie de la Gruyère une traduction française de la brochure de M. le Professeur d'agriculture Kræmer à Zurich, intitulée :

Le type accompli de la bête bovine.

Introduction à la critique des qualités corporelles des bêtes à cornes.

Prix : 2 fr.

En vente à l'Imprimerie de la Gruyère et chez MM. BAUDÈRE, Adolphe, et ACKERMANN, libraires à Bulle.

Mise au concours.

La commune de **La Tour** met au concours la confection de **60 moules métriques, au Villen.**

Les inscriptions auront lieu au secrétariat communal d'ici au samedi 27 courant, à 8 heures du soir.

1504] Par ordre: *Le Secrétariat.*

VENTE EN LICITATION

Marie et Virginie, filles de François Curat et Nicolas Sudan, à Sales, exposent à vendre en mises publiques à l'auberge de l'Assurance à Sales, le 1^{er} juillet prochain de 2 à 4 heures du soir, les **immeubles** qu'ils possèdent rière les communes de **Rueyres Trey-Fayes et Romanens**, lieux dits *La Lorène, Es Verroux, Crêts Durreys, Es Verrors.*

Pour les conditions s'adresser au soussigné, à Bulle.

1512] **A. Andrey**, notaire.

Vente de Fleuries.

Mercredi 24 juin courant, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du *Lion d'or à Avry-devant-Pont*, le soussigné exposera en vente en mises publiques, les fleuries du domaine de *La Ciernoz*, de la contenance d'environ 2 hectares 89 ares (8 poses), ayant appartenu à Alfred Chollet, aujourd'hui propriété de M. Ignace Wuilleret.

Bulle, 15 juin 1885.

Au nom du propriétaire: **P. Favre**, notaire.

1508]

Dimanche 21 Juin

en cas de beau temps

BENICHON

des [1505]

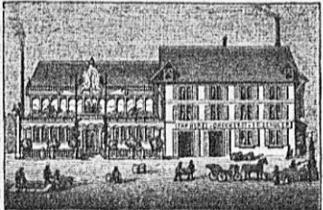
Bains de Montbarry.

Un ancien dragon cherche une place de **voiturier** ou **charretier**, ou même pour soigner du bétail. — Pour renseignements, s'adresser au bureau de la feuille qui indiquera. [1511]

Teinture et Nettoyage à sec

J. C. Schuler à Stammheim

PRÈS ZÜRICH.



DÉPOT à Bulle chez M. *Pittet-Vienny*, négt.; à Fribourg chez M. *Ducolterd-Meyer*, mercerie, rue de Lausanne; à Romont chez M. *Nigg*, agent.

Les prix modérés, l'exécution prompte et très soignée seront la meilleure recommandation. [1507]

Dépôt de Filature

et échange de laine.

Celles remises d'ici à fin Août seront filées 20 cts. par kilo meilleur marché.

DÉPOT pour fabrication de drap et milaine, et

DÉPOT de filature de chanvre, chez **Veuve Jos. Gremaud-Ody**, à BULLE.

1510]

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au **Notaire Favre**, Bulle.

1216]

Liquide météorifuge Ménard

Infailible pour combattre la météorisation ou le gonfle des ruminants.

Prix du flacon contenant 7 à 8 doses: 4 fr.

DÉPOT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE, à BULLE.

Dépôts à **Bulle**: Ch. Blanc, négt.; — **Riaz**: Ns. Gex; — **Marsens**: Rom. Meuwly; — **Avry**: J. Bourguet; — **Pont-la-Ville**: Schouvey, fruitier; — **La Roche**: Jos. Scherly, négt.; — **Corbières**: Jn. Blanc; — **Villarvolard**: P. Romanens, fruitier; — **Broc**: Anselme Mossu; — **Charmey**: Ls. Burtscher; — **Bellegarde**: Jos. Buchs, négt.; — **Montbovon**: Gillet, négt.; — **Neirivue**: Geinoz, huissier; — **Grandvillard**: Et. Buchs, fruitier; — **Epagny**: Fréd. Murith, fruitier; **Vuadens**: L. Torche, négt.

J. DELABAYS

Horloger et bijoutier à Bulle.

Outre un assortiment complet en horlogerie et bijouterie, on y trouve: un beau choix de **baromètres** anéroïdes et au mercure, **thermomètres** en tous genres, **éprouvettes** complètes pour l'essai du lait (système Muller), **niveaux**, **boussoles**, **loupes**, **longues-vues** (lunettes d'approche), **jumelles**; **lunettes** et **pince-nez** de 1^{re} qualité et en tous genres. — **Boîtes à musique.** [1480]

Avis aux Dames.

Façon de nattes depuis fr. 1.50. — Nattes toutes en cheveux depuis fr. 2. — Achat de cheveux coupés et tombés, à des prix avantageux, chez

Aimé Margot, Coiffeur-Parfumeur, maison de M^{me} Placide MOURA, à Bulle.

1461]

PARATONNERRES.



Spécialité d'installations EN TOUS GENRES.

Système perfectionné; matériaux de 1^{er} choix; construction éprouvée par un longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.

Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.

Installations nombreuses; listes et références à disposition.

Louis Fatio, Constructeur **Lausanne.**

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1301]

A VENDRE

de gré à gré, les art. 203, 204, 205 du cadastre de la commune de **Bulle**, lieux dits *La Foulaz*, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin et un verger de 3708 mètres soit 1 pose 12 perches.

S'adresser au notaire **Alex. Andray**, à Bulle. [1509]

HOTEL-PENSION

DU

SAPIN

à **CHARMEY (GRUYERE)**

entièrement restauré et meublé à neuf ouvert dès le 1^{er} Juin.

Pour renseignements s'adresser à M. **Adolphe Baudère**, à l'Hôtel de la Ville et des Postes, à Bulle. [1499]

Chez Francisco Moret

ancien Café Python, à Bulle

Vins d'Espagne garantis purs, fins et ordinaires, recommandés pour malades.

Vente à pot renversé par 20 litres: vin rouge depuis 60 cent. le litre, vin blanc depuis 70 cent.

Huile d'olives authentique, 1^{re} qualité, très fine.

Consommation de premier choix, service empressé, prix modérés.

Derrière le Café, jeu de quilles, tir au Flobert, charmillie et ombre.

Le tenancier sollicite la confiance du public qu'il espère mériter. [1487]

De nombreuses attestations de médecins et personnes privées prouvent que

Cors aux pieds

durillons, cals, verrues,

se détachent sûrement, sans douleur et sans corrosion en les frottant au moyen d'un pinceau avec de

l'Acetine

du pharmacien **W. WAUKMILLER.**

A recevoir la boîte à fr. 1.50.

DÉPOTS: chez **GUSTAVE COMTE**, pharmacien, à ROMONT; **H. WETZSTEIN**, pharmacien, à CHATEL-S'-DENIS.

Pour la fondation d'autres dépôts, prière de s'adresser à **M. A. G. Visino à Romanshorn.** (M à 190 M) [1325]

Paratonnerres

Système perfectionné et garanti.

Vérifiés gratuitement pendant 2 ans après installation.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres.

RÉFÉRENCES A DISPOSITION.

Gustave Wehner à BULLE. [1407]

Pâte phosphorée Steiner

pour la destruction des

rats, souris, mulots et campagnols, en vente au prix de 50 centimes le flacon, au magasin de

M^{me} veuve Gremaud, notaire.

A vendre ou à louer

pour en jouir immédiatement, les immeubles désignés comme suit au cadastre de la commune de **Pont-la-Ville**:

Art. 474. *Au Pré du Grenier. Logement* N° 95, de 36 mètres.

Art. 475. *Au Pré du Grenier. Place* de 475 mètres.

Art. 476. *Au Pré du Grenier. Jardin* de 324 mètres.

Pour traiter, s'adresser à **M. Louis Fasel**, agent d'affaires, à Bulle. [1506]

A. DEMIERRE

Chirurgien - Dentiste,

à BULLE, au 2^{me} étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église.

Extractions de dents. Aurifications. Dents artificielles. [1470]

C. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à **Fribourg**, sera à **Bulle**, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire et le troisième jeudi de chaque mois.

(H 367 F) [1479]

Louis Fasel

Agent d'affaires,

à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau à **Bulle**, au rez-de-chaussée de la maison de MM. **Glasson frères**, en face de l'*Hôtel des Alpes*, et à côté de la Banque populaire.

Il se charge spécialement de recouvrements amiables et juridiques, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires contentieuses et non contentieuses, gérance d'immeubles, etc.

FROMAGES MAIGRES

à vendre.

Bons fromages maigres à vendre par pièce, à 45 centimes le 1/2 kilo, se trouvent toujours à la fabrique de beurre 1503] **Glasson & Musy** à Bulle.

OCCASION

On peut se procurer auprès de la Compagnie de Chemin de fer Bulle-Romont des **vieux rails forts** à fr. 3.50 le mètre courant. [1374]

Paratonnerres

Spécialité de paratonnerres pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments en tous genres, selon prescription de la loi. — Réparations et essais électriques des vieux paratonnerres. Ouvrage prompt et garanti. Prix modérés.

J. Suter, constructeur, 1428] Hôtel des Alpes, à BULLE.

A VENDRE

Un bon char, à 1 cheval, neuf, S'informez au bureau du journal. [1497]

Joseph Moura à Bulle.

Vins blancs vaudois. — Vins étrangers. — Vins fins en bouteilles, tels que: **Madère, Malaga, Marsala, Malvoisie doux, Bordeaux**, etc. [1423]

Vin d'Asti à fr. 1.50 la bouteille.

Epicerie et Liqueurs diverses. **Lessive Phénix véritable.**

Il vient de paraître à l'imprimerie de la *Gruyère* à Bulle un petit guide illustré, sous le titre de:

Itinéraire de la Gruyère.

Cette publication est en vente au prix de 10 centimes.

Imprimerie de la *Gruyère*. Gérant: **Ch. Morel.**



PRIX DE L'...
Pour la Suisse...
Pour l'Etranger...
Prix du N...
On s'abonne...
de

Tous les...
les ménages...
sent les é...
louanges d...
notre incom

A les ex...
heureux de...
tion: c'est...
pôts et de...
précieux q...
payer ailleu...
Un budg...
100,000 h...
disent-ils!

Oui, c'es...
pensez-vous...
prélever su...
effrayante d...
vent être de...
l'iniquité e...
l'emploi qu...

Non, vou...
tards, cont...
peuple est...
sentiment d...
gare, le jo...
jeu biseaut...

Et ce né...
économies...
200 mille...
les dépenses...
tout des in...
pesant sur...
l'agriculture...

Le peupl...
contribution...
villages acc...
prêteurs de...
frapper des...
dime, décor...

Nous étu...
notre systè...
montrons...
iniquités q...
voulons qu...
pratique de...
tidienneme...
des campag...
néteté de...

Cette ini...
On inser...
créances h...
tués dans...
d'office cet...
pour le pa...
C'est-à-di...
votre ami p...